

# BROCHURE TECHNIQUE

## **FINALE DES COUPES NATIONALES MIXTES**

## **GYMNASTIQUE**

**16 et 17 mars 2019**  
EAUBONNE (95)



# LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

## UNE FÉDÉRATION AFFINITAIRE MULTI-ACTIVITÉS

Créée en 1898, La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe et propose **des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités socio-éducatives ainsi que des actions de loisir pour tous**. Forte de ses 230 000 licenciés et 1650 associations affiliées, la FSCF encourage l'accès à la pratique de ses activités sous toutes ses formes : **initiation, découverte, loisir et/ou compétition**.

Reconnue d'utilité publique, la FSCF est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun.

La Fédération Sportive et Culturelle de France **organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres** toutes placées sous le signe de la convivialité et animées par la même ambition, celle du partage et de l'épanouissement dans la pratique de son activité.

Outre les activités qu'elle propose, la FSCF **favorise la formation des bénévoles et des professionnelles** (Brevets fédéraux, BAFA/BAFD, Brevets professionnels, Certificats de qualification, etc). La Fédération développe ainsi depuis de nombreuses années un programme de formation ambitieux tant pour l'encadrement bénévole que professionnel.

## LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FSCF

La Fédération Sportive et Culturelle de France défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelles et humanistes. A travers les différentes pratiques et actions qu'elle propose, la fédération vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

Dans cet esprit la Fédération Sportive et Culturelle de France fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, des responsabilités et de solidarité.

### // CHIFFRES CLES

- Plus de 230 000 détenteurs d'une licence.
- 1 650 associations affiliées.
- Une présence dans 82 départements métropolitains ainsi qu'en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion et en Polynésie Française et dans 21 ligues régionales.
- 40 000 responsables bénévoles.
- 18 000 participants aux manifestations nationales.
- 50 compétitions ou rencontres nationales organisées chaque année.
- 14 000 stagiaires sur l'ensemble du territoire.
- 1 700 formateurs.
- 1 800 stagiaires BAFA/BAFD.



# LE MOT DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL



« La fédération privilégie une vie associative propice au vivre ensemble et à la convivialité, sources de plaisir et de joie partagées ». Ces notions sont gravées dans le marbre du projet éducatif de la FSCF.

Dans une société où les liens qui unissent les individus sont fragilisés, à l'heure où les liens virtuels remplacent souvent la relation avec l'autre, où le chacun pour soi occupe une place de plus en plus importante, le lien social – ciment du vivre ensemble - est une composante essentielle des manifestations fédérales.

En fidélité avec les valeurs fondatrices de son projet éducatif, la fédération porte, à chacun de ses adhérents, l'attention qui donne du sens à ses manifestations.

Permettre l'accès à la pratique sportive pour tous sans distinction, proposer une formation adaptée à l'éducateur, au technicien, au juge, à l'épanouissement du pratiquant dans un esprit d'ouverture, de respect et de solidarité, sont, parmi d'autres, les éléments qui témoignent de l'importance et de l'utilité sociale de la fédération au sein de la société française depuis plus de 120 ans.

Je remercie tous ceux qui, à des titres divers, ont permis cette rencontre : association organisatrice, bénévoles, partenaires publics ou privés, pratiquants et spectateurs.

Que la fête soit belle !

Christian Babonneau

# 01/ CONSIGNES GENERALES

Dès votre arrivée vous devrez vous rendre à l'accueil, ouvert le vendredi à partir de 17h00, pour y retirer vos dossiers et régler les frais afférents à vos repas et engagements, effectuer le pointage des gymnastes et juges présents et confirmer les équipes d'associations et de ligues) :

## CDFAS

**64 rue des Bouquinvilles**

**EAUBONNE 95600**

**Tel : 06 89 12 36 11**

**Mail : [finalecoupesFSCF2019@gmail.com](mailto:finalecoupesFSCF2019@gmail.com)**

*(Ligne ouverte exclusivement durant le championnat)*

## 1 DEROULEMENT DES MANIFESTATIONS

### 1.1 SAMEDI 16 MARS : SALLE STEPHANE DIAGANA

---

<b>7h00</b>	Ouverture du gymnase
<b>8h25 à 21h00</b>	Compétition gym féminine
<b>9h05 à 21h00</b>	Compétition gym masculine
<b>21h15</b>	Palmarès

### 1.2 DIMANCHE 17 MARS : SALLE STEPHANE DIAGANA

---

#### **9h00-11h30**

Féminine :

- Débriefing de la compétition féminine
- Réunion avec les entraîneurs (salle du CDFAS)

Masculine :

- Réunion technique (30 personnes)

**11h30** Réception officielle au niveau de la Mezzanine

**12h00** Appel des gymnastes et tirage au sort

**13h00** Finale mixte par agrès

**Palmarès intermédiaire des finales par agrès (tous les 2 agrès).**

## 1. MEMBRES OFFICIELS DE LA FEDERATION

Président général de la FSCF	<b>Christian BABONNEAU</b>
Vice-Présidente en charge de la coordination des Activités « Gymniques et d'Expression »	<b>Dominique JOLY</b>
Membre du comité directeur de la fédération, Déléguée à la de la gymnastique féminine	<b>Sophie ERIDIA</b>
Membre du Comité Directeur de la fédération Délégué à la gymnastique masculine	<b>Bernard OLIVIER</b>

## 2. MEMBRES DU COMITE TECHNIQUE

### 3.1 COMMISSION NATIONALE DE GYMNASTIQUE FEMININE

---

Responsable National	<b>Youri DARBOURET</b>
Directeur de concours	<b>Elisabeth JEAN</b>
Directeur de concours	<b>Magaly HARS</b>
Président du jury	<b>Michel APPELGHEM</b>
Responsable du secrétariat	<b>Claire DARIUS</b>
Secrétariat	<b>Pierre DIEBOLD</b>
Responsable matériel	<b>Jean PARISSE</b>
Consultant Vidéo	<b>Laurent LALOUX</b>

## **3.2 COMMISSION NATIONALE DE GYMNASTIQUE MASCULINE**

---

Directeurs du plateau	<b>BELLIER Thierry / GRUFFAZ Jacky</b>	
Directeur adjoint du plateau	<b>DEGOS Stéphane</b>	
Président du jury	<b>BASTIN Antoine</b>	
Responsable des juges	<b>LAMBIN Marc</b>	
Responsable secrétariat informatique	<b>VERNET Olivier</b>	
Responsable matériel	<b>FORHER Gérard</b>	
Protocole et récompenses	<b>BORDREAU Marc</b>	
	Sol	<b>MERLAUD Christelle</b>
	Arçons	<b>LEMAIRE Régis</b>
Juges Experts	Anneaux	<b>AMBROISY Quentin</b>
	Saut	<b>DOMINGUES Filipe</b>
	Parallèles	<b>MAZEAU Olivier</b>
	Fixe	<b>CHENET Christian</b>

# 02/ INSTRUCTIONS TECHNIQUES A L'ATTENTION des ASSOCIATIONS de GYMNASTIQUE FEMININE

Vous trouverez ci-après tous les renseignements techniques concernant la compétition et le jugement.

**EN CAS DE DESISTEMENT, appeler d'urgence la Fédération au 01 43 38 50 57 (Pascal LE GOUIC) et par mail Elisabeth JEAN : [zabeth.jean@gmail.com](mailto:zabeth.jean@gmail.com)**

Le pointage des gymnastes et le contrôle de la composition des équipes seront effectués par le secrétariat à l'accueil le vendredi dès 17 heures. La remise des badges (N° des gyms) **et le contrôle des licences** seront effectués dans la salle de dérouillage à l'heure indiquée dans les horaires (sur le site)

**Autorisation parentale** : vous munir, pour toute gymnaste mineure, de l'autorisation parentale permettant une intervention chirurgicale en cas d'urgence

## 1. DEROULEMENT DES COMPETITIONS

### 1.1 CONCOURS GENERAL

La Compétition aura lieu dans la :

**Salle Stéphane DIAGANA  
CDFAS 64 rue des Bouquinvilles  
EAUBONNE 95600**

Le tirage au sort du 1<sup>er</sup> agrès de chaque groupe est effectué dans la salle de dérouillage aussitôt l'appel des gymnastes. Ce dernier sera effectué à l'heure précise indiquée dans les horaires

Pour chaque horaire : les gymnastes pourront entrer dans la salle de dérouillage une demi-heure avant l'heure prévue de l'appel.

Durant les épreuves, le temps d'échauffement aux agrès est de 9 à 10 minutes suivant le nombre de gymnastes à chaque horaire. Pour la compétition, 2 groupes de gymnastes de catégories différentes passent en alternance sur les mêmes agrès avec deux jurys différents (chaque jury est identifié par une couleur de nappe).

Les gymnastes ne peuvent commencer leur exercice que si le signal de leur jury est vert.

Tous les déplacements se font en musique et dans l'ordre Olympique (SAUT-BA-P-S).

**N'oubliez pas d'envoyer rapidement vos musiques à l'organisateur.**

## 2. CONTROLE DES POINTS :

Afin d'éviter d'éventuelles erreurs de palmarès, les entraîneurs devront effectuer un contrôle des points obtenus par leurs gymnastes, après chaque horaire, auprès du secrétariat féminin.

Aucune réclamation ne pourra être faite après la lecture du palmarès.

Les entraîneurs vérifieront aussi les qualifications pour les finales après l'affichage du palmarès le samedi soir

## 3. LECTURE DU PALMARES ET REMISE DES RECOMPENSES

Les gymnastes devront être en tenue gymnique. Les trois premières gymnastes des 6 catégories seront récompensées lors de la cérémonie protocolaire. Les 3 premières équipes d'associations et les 3 premières équipes de région de chaque catégorie « Espoir et Senior » seront récompensées.

## 4. FINALES PAR AGRÈS :

Sont qualifiées, à chaque agrès, les 4 meilleures équipes d'associations des catégories « **Coupe Senior** » (seniors + juniors + cadettes 2 + cadettes 1 surclassées) et « **Coupe Espoir** » (cadettes 1 + minimes + benjamines) comptabilisant les 3 meilleures notes de l'équipe à l'agrès concerné. Une seule équipe par association par agrès et par coupe pourra être qualifiée.

2 gymnastes de l'équipe qualifiée, se présenteront à la finale le dimanche. L'addition des notes des 2 gymnastes choisies par l'entraîneur, déterminera le total de l'équipe et par là-même l'équipe gagnante. En cas d'ex aequo de 2 équipes, l'équipe retenue sera celle qui aura réalisé le meilleur total aux quatre agrès.

Toute équipe qualifiée pour une finale par agrès se doit d'y participer. Le tirage au sort de l'ordre de passage à chaque agrès doit être respecté sous peine de disqualification

La non-participation à une finale d'une équipe entraîne la disqualification de l'équipe pour les finales suivantes.

Les Finales en BARRES, POUTRE et SOL seront jugées sur la base du code FIG 2017-2020 adapté par la FSCF, article 34.9 du programme fédéral 2019. L'aménagement Fédéral pour les Barres asymétriques est appliqué aux finalistes de la catégorie Espoir.

Au SAUT, sont autorisés DEUX SAUTS IDENTIQUES ou DIFFÉRENTS (du même groupe ou de groupes différents).

- **Note finale** : les notes des deux sauts sont additionnées et divisées par 2.
- Si un seul saut est exécuté la note obtenue sera divisée par deux

**Recommandation : Afin d'avoir plus de visibilité des finales par agrès, nous recommandons vivement aux différentes équipes qualifiées, de porter le justaucorps de leur association.**



# 5. ORGANISATION DE LA FINALE PAR AGRES

Rotation Finales par équipes par agrès

FEMINIINES				MASCULINS					
Nivee	FINALE SENIOR		FINALE ESPOR		Nivee	FINALE SENIOR		FINALE ESPOR	
	1	2	3	4		1	2	3	4
Nivee nationale D1 13 h	SAUT					SOL	ARÇONG		
		BARRES						ANNEAUX	
			POUTRE						
R o t a t i o n									
	1	2	3	4		1	2	3	4
Nivee nationale D1 13 h	SAUT					SOL	ARÇONG		
		BARRES						ANNEAUX	
			POUTRE						
R o t a t i o n									
	1	2	3	4		1	2	3	4
Nivee nationale D1 13 h	POUTRE					ANNEAUX	SAUT		
								PARALLELES	
			BARRES						
R o t a t i o n									
	1	2	3	4		1	2	3	4
Nivee nationale D1 13 h	POUTRE					ANNEAUX	SAUT		
								PARALLELES	
			BARRES						
R o t a t i o n									
	1	2	3	4		1	2	3	4
Nivee nationale D1 13 h	SOL					PARALLELES	FOIE		
								SOL	
R o t a t i o n									
	1	2	3	4		1	2	3	4
Nivee nationale D1 13 h	SOL					PARALLELES	SAUT		
								SOL	
R o t a t i o n									
	1	2	3	4		1	2	3	4

P a l i m a r è s 13 h 50

P a l i m a r è s 14 h 50

P a l i m a r è s 16 h

# 03/ CONSIGNES TECHNIQUES AUX ENTRAINEURS ET GYMNASTES

## 1. CONSIGNES GENERALES

Toutes les personnes présentes sur le plateau de compétition devront obligatoirement porter un badge qui leur sera remis à l'accueil (CT, juges, entraîneurs, gyms).

1. L'ensemble des participants doit se tenir à la disposition du Directeur de Concours.
2. Seuls les entraîneurs (en tenue) des gymnastes participant aux Finales des coupes fédérales peuvent se trouver sur le plateau de compétition, à raison de **DEUX personnes au maximum par association**, à la seule condition qu'ils ne gênent pas le bon déroulement des épreuves (elles sont présentes pour assister les gymnastes et non pour filmer les gymnastes).

**Sanction: exclusion.**

3. Les demandes de renseignements sur le jugement ne sont pas autorisées pendant la compétition. **Les réclamations doivent être faites PAR ECRIT auprès du Président du jury (cf art. 11 du PF 2019).**

**Toute réclamation verbale ou s'appuyant sur un enregistrement vidéo de la compétition ou déposée après lecture du palmarès ne sera pas acceptée.**

4. Une gymnaste désirant présenter un élément **NON CODIFIE** doit en donner la description **PAR ECRIT** avant le début de la compétition (le vendredi soir) au Président du Jury afin qu'il en définisse la valeur et en avertisse les Juges, **art.7.2.3 section 7 page 2** du Code FIG.

## 2. CONSIGNES POUR LES AGRES

### TABLE DE SAUT

A chaque essai, les gymnastes doivent annoncer le numéro de leur saut, à l'aide des cartons/N° mis à leur disposition ;

***Pas de pénalisation*** si le saut annoncé est différent du saut exécuté.

## BARRES

Les gymnastes désirant monter les Barres en feront la demande PAR ECRIT (cf imprimé joint en fin de PF) au Président du Jury, **avant chaque horaire et après le contrôle des licences.**

La gymnaste pourra monter les deux porte-mains (de 5 cm chacun ou 1 cran) si ses pieds ou son bassin touchent le tapis (cf art. 2.1.2 section 2 page 1 du code FIG) et dans le respect des normes des agrès (code FIG).

Le constat sera fait sur les Barres dont se servira la gymnaste pour la compétition.

Le Jury sera averti des autorisations accordées.

**Sans autorisation : pénalité de 0.50 pt sur la note finale.**

Les DEUX barres doivent être montées de la même hauteur et remises, après utilisation, à leur hauteur initiale.

L'écartement maximal des barres (1,80m) est déterminé au début de la compétition pour une hauteur réglementaire et le reste tout le temps de la compétition. La barre inférieure est alors mise à 1,70 pour cet écartement, hauteur mesurée à l'aplomb de la barre inférieure.

La durée du temps de chute est de 30 secondes maximum à partir du moment où la gymnaste s'est relevée sur ses pieds sans pénalité et de 60 secondes **avec une pénalité de 0.30 pt.** Si le temps est dépassé, l'exercice est terminé. ON PEUT SUPPRIMER C'EST MARQUE PLUS LOIN

## SOL

Musique : en cas de problème informatique, un CD ou une clé USB par gymnaste (avec une seule musique par CD) marqué au nom de la gymnaste sera nécessaire en plus de l'envoi qui aura été fait en amont à l'organisateur.

Un second badge, remis au contrôle des licences, sera ensuite donné au responsable de la sono dans l'ordre de passage du groupe avant le début de la compétition.

## TAPIS SUPPLEMENTAIRE (art. 2.3.1 section 2 page 2 du code FIG):

La gymnaste doit mettre un tapis de réception supplémentaire de 10 cm au-dessus du tapis de réception normal de 20 cm pour les sorties au saut, barres et poutre. Le tapis ne peut être déplacé pendant l'exercice.

Pour l'appel, la gymnaste peut placer le tremplin sur le tapis de réception supplémentaire de 10 cm.

Si le tapis de réception supplémentaire n'est pas utilisé ou est déplacé pénalité de 0.50 sur la note finale.

Pour toute utilisation de tapis supplémentaire pénalité de 0.50 sur la note finale.

Pose du tremplin sur une surface interdite pénalité de 0.50 sur la note finale.

## NORMES des AGRES (art. 28.4 à 28.8 du PF 2019)

## 3. TENUE VESTIMENTAIRE :

### 3.1 ENTRAINEURS :

Une tenue sportive et correcte est exigée :

- Survêtement complet ou tee-shirt blanc ou aux couleurs du club et pantalon de survêtement.
- Le corsaire est autorisé pour les monitrices.

**PAS DE CHAUSSURES A L'INTERIEUR DU GYMNASE : seuls les chaussons de gymnastique seront autorisés**

### **3.2 GYMNASTES :**

---

Cf art. 2.3.2 Section 2 page 2 du Code FIG. Survêtement, short ou corsaire pour l'échauffement.

L'absence d'écusson n'est pas pénalisable.

**PAS DE CHAUSSURES A L'INTERIEUR DU GYMNASE : seuls les chaussons de gymnastique seront autorisés.**

## **4. PENALITES**

### **4.1 CONCERNANT LA GYMNASTE**

---

**Section 2 page 3 du Code FIG entre autres :**

- Utilisation incorrecte de la magnésie : **0.50** pt sur la note finale
- Rembourrage incorrect : **0.30** pt sur la note finale
- **Comportements abusifs** : **0.30** pt sur la note finale
- Enlever les ressorts du tremplin : **0.50** pt sur la note finale
- Dépassement flagrant du temps d'échauffement : **0.30** pt sur la note finale
- Ne pas participer à la remise des récompenses (sans permission) **classement annulé.**

### **4.2 CONCERNANT LES ENTRAINEURS**

---

Se référer **section 3 page 1** du Code FIG :

L'entraîneur peut assister ou donner des conseils à la gymnaste pendant la durée du temps de chute (B-P) ou entre les deux sauts.

# 04/ JUGES

## Art.34.10 du PF 2019 :

- Art 34.10.4** Tout juge affecté dans le jury, même comme remplaçant et absent sans excuse valable le jour de la compétition entraîne pour l'association l'ayant proposé une amende de 200 euros payable avant le jour de la compétition, faute de quoi la ou les gymnastes ne seront pas autorisées à concourir.
- Tout juge Fédéral ou Libre, inscrit à cette compétition doit se rendre disponible pour participer aux jurys des Finales par agrès le dimanche (fin 16h00).
- Art 34.10.5** Tout juge absent à la suite de la défection de son équipe ou de ses individuelles, qui surviendrait moins de 15 jours avant la date de la compétition entraînera une amende de 200 euros faute de quoi l'association ne pourra participer aux Coupes Fédérales de l'année suivante.

## 1. CONSIGNES AUX JUGES

### 1.1 L'APPEL DES MEMBRES DU JURY

Il aura lieu **1 heure avant la compétition**, suivi d'une réunion du jury 45 mn avant le début des épreuves (se référer aux horaires ci-joints).

Le carnet de juge devra être présenté au président du jury pour signature, ainsi que la licence pour la saison en cours.

Les Juges devront être munis du **code FIG 2017-2020** adapté par la FSCF **article 30.2 du programme fédéral 2019** et aménagé pour la coupe Espoir, **et des feuilles de cotation afférentes à l'agrès qu'ils notent.**

Deux postes de juges noteront en alternance au même agrès. Chaque "JURY D" disposera de 2 signaux (rouge et vert) destinés à prévenir les gymnastes que le jury est prêt ou non à juger.

***Nous recommandons aux juges de conserver leurs notes ainsi que le numéro des gymnastes. Ces notes peuvent être utiles en cas de perte d'une feuille de pointage.***

### 1.2 TENUE OBLIGATOIRE POUR LES MEMBRES DU JURY

**Dames** : jupe ou pantalon bleu marine, chemisier ou pull blanc, veste bleue marine, chaussons de gymnastique OBLIGATOIRES.

**Messieurs** : pantalon gris, chemise blanche, veste bleue marine, chaussons de gymnastique OBLIGATOIRES.

EN CAS de DÉFECTION de JUGES, REMPLAÇANTS ou SECRÉTAIRES d'AGRÈS PREVENIR d'urgence la FÉDÉRATION au **01 43 38 50 57 (Pascal) et par mail : [appelghm@orange.fr](mailto:appelghm@orange.fr)**. Les remplacements sur place ne seront pas acceptés.

# 05/ INSTRUCTIONS TECHNIQUES A L'ATTENTION des ASSOCIATIONS de GYMNASTIQUE MASCULINE

Les horaires de compétition et de passage des gymnastes comme la composition des jurys et les consignes pour ce dernier sont disponibles sur le site de la fédération (<https://www.fscf.asso.fr/finales-des-coupes-nationales-mixtes-de-gymnastique-2019>)

**EN CAS DE DESISTEMENT, prévenir d'urgence la Fédération au 01 43 38 50 57 (Pascal LE GOUIC) et Thierry BELLIER (06 17 53 74 08 ; t.bellier@libertysurf.fr).**

Le contrôle des licences et de la composition des équipes d'association seront effectués lors de l'appel à chaque horaire, dans la salle d'échauffement général.

La composition des équipes de Territoire ou de Comité Régional ne pourra pas être changée après le début de la compétition du 1<sup>er</sup> gymnaste composant l'équipe.

**Autorisation parentale** : vous munir, pour toute gymnaste mineur, de l'autorisation parentale permettant une intervention chirurgicale en cas d'urgence

## 1. DEROULEMENT DES COMPETITIONS

### 1.1 CONCOURS GENERAL

#### 1.1.1 Lieu de la compétition

**Salle Stéphane DIAGANA  
CDFAS 64 rue des Bouquinvilles  
EAUBONNE 95600)**

Le 1<sup>er</sup> agrès de chaque groupe sera tiré au sort dans la salle d'échauffement général à l'issue du contrôle des licences. Ce dernier aura lieu à l'heure indiquée sur les grilles horaires.

Pour chaque horaire : les gymnastes disposeront de 30 min. de préparation dans la salle d'échauffement général et de 30 min. sur le plateau de compétition. Les déplacements sur le plateau de compétition doivent se faire sans précipitation et en respectant l'échauffement des autres gymnastes

Durant la compétition, le temps de préparation à l'agrès sera de 30 sec. par gymnaste.

Tous les déplacements se font en musique et dans l'ordre Olympique (Sol, Arçons, Anneaux, Saut, Parallèles, Fixe).

### **1.1.2 CONTROLE DES POINTS**

Un affichage du palmarès est prévu, à l'issue de chaque rotation. Toute erreur entre les notes affichées et celles indiquées sur le dossard de compétition doit être signalée immédiatement, au directeur du concours.

Aucune réclamation ne pourra être faite après la lecture du palmarès.

Les entraîneurs devront également vérifier la qualification ou non de leur équipe pour les finales par agrès et par équipe. Les palmarès par agrès et par équipe seront affichés à l'issue de la lecture du palmarès.

### **1.1.3 PALMARES ET REMISE DES RECOMPENSES**

Les gymnastes devront être en tenue et respecter les consignes données par le Directeur de Concours. Ils devront se présenter en tenue de compétition pour la lecture des palmarès.

Seront récompensés :

- les 3 premiers de chaque catégorie de compétition en individuels
- les 3 premières équipes d'association espoir et senior
- les 3 premières équipes de territoire ou de comité régional espoir et senior

## **1.2 FINALES PAR AGRES**

---

Sont qualifiées, à chaque agrès, les 4 meilleures équipes d'association Espoir et les 4 meilleures équipes d'association Senior.

Le programme de compétition est le même que celui en vigueur pour le concours général.

Les gymnastes composant les équipes devront être en tenue uniforme.

Chaque équipe, sera représentée par 2 de ses gymnastes. Si l'équipe est qualifiée pour plusieurs finales, les 2 gymnastes la représentant peuvent être différents.

La somme des notes obtenues par les 2 gymnastes constituera le total de l'équipe à l'agrès.



Rotation Finales par équipes par agrès

FEMINIINES												MASCULIINS																																	
FINALE SENIOR						FINALE SENIOR						FINALE SENIOR						FINALE SENIOR																											
Place	1	2	3	4	5	Place	1	2	3	4	5	Place	1	2	3	4	5	Place	1	2	3	4	5	Place	1	2	3	4	5																
Niveau 2018	SAUT					POUTRE										SOL					ANNEAUX					ANNEAUX					SOL														
	SAUT					POUTRE										SOL					ANNEAUX					ANNEAUX					SOL														
R O T A T I O N																																													
P a r e s 13 h 50												P a r e s 13 h 50																																	
Niveau 2017	POUTRE										SOL					ANNEAUX					SALT					PARALLELES					SOL														
	POUTRE										SOL					ANNEAUX					SALT					PARALLELES					SOL														
R O T A T I O N																																													
P a r e s 14 h 50												P a r e s 14 h 50																																	
Niveau 2018	SOL					SALT					PARALLELES					ANNEAUX					SOL					ANNEAUX					SALT					PARALLELES					SOL				
	SOL					SALT					PARALLELES					ANNEAUX					SOL					ANNEAUX					SALT					PARALLELES					SOL				
R O T A T I O N																																													
P a r e s 16 h												P a r e s 16 h																																	



# 06/ CONSIGNES TECHNIQUES POUR LES ENTRAINEURS ET GYMNASTES

## 1. CONSIGNES GENERALES

Ne sont autorisés à être sur le plateau de compétition que les personnes munis du badge, remis à l'accueil.

L'ensemble des participants doit se tenir à la disposition du Directeur de Concours

Les entraineurs doivent être en tenue sportive correcte, aux couleurs de leur association. Le corsaire est autorisé pour les entraineurs féminins.

L'écusson ou le sigle distinctif de l'association est obligatoire sur le léotard.

## 2. PROGRAMME DE COMPETITION

Le programme de compétition, sur la base du code FIG 2017-2020, est défini à l'article 334 p. R-18 du programme fédéral 2019 (Les erratas 2019 qui concernent ce programme de compétition seront appliqués).

Les facteurs de taxation sont précisés à l'article 32 p. CP-8

### **RAPPEL** **Note maxi d'Exécution**

#### **Senior**

10 si 7 et + éléments FIG  
6 si 5 à 6 éléments  
4 si 3 à 4 éléments  
2 si 1 à 2 éléments  
0 si aucun élément reconnu

#### **Espoir**

Sortie FSCF autorisée  
10 si 6 et + éléments  
8 si 5 éléments  
6 si 4 éléments  
4 si 3 éléments  
2 si 1 ou 2 éléments  
0 si aucun élément reconnu

Pénalisations sol : sortie de la zone de réception, durée

Pénalisations saut : course supplémentaire, sortie de la zone de réception.

Révéler la passion qui vous anime !



Fédération Sportive et Culturelle de France ■ 22, rue Oberkampf ■ 75011 Paris  
T +33(0) 1 43 38 50 57 ■ F +33(0) 1 43 14 06 65 ■ [fscf@fscf.asso.fr](mailto:fscf@fscf.asso.fr) ■ [www.fscf.asso.fr](http://www.fscf.asso.fr)